



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 755

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 755 intitulé : *Règlement portant sur le programme de subventions de produits écologiques pour la lutte aux changements climatiques* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2026 et qu'il est entré en vigueur le 21 janvier 2026.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 21 janvier 2026.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier